



*P. Lemaître
C. Collet
u. J. en*

CAMBRAI, le 19 décembre 2017

REÇU

28 DEC. 2017

Monsieur Michel LIENARD
Monsieur le Maire
70 Rue Charles Gide
59281 RUMILLY EN CAMBRESIS

N/Réf. : PC/LC

OBJET : Déploiement de la fibre optique.

Monsieur le Maire,

En début d'année, il vous a été envoyé un courrier reprenant les éléments concernant le déploiement de la fibre optique sur le territoire de la Communauté d'Agglomération.

Pour rappel, concernant la fibre optique à l'habitant, le territoire de la CAC est divisé en deux zones, une zone publique déployée par le Syndicat Mixte « Fibre Numérique 59/62 » qui concerne 31 communes, pour laquelle la CAC apporte un financement mais elle n'a pas la maîtrise d'œuvre ni la maîtrise d'ouvrage, et la zone privée investie par Orange qui concerne 24 communes.

Votre commune bénéficie du déploiement de la fibre optique par Orange.

Le début des travaux devrait commencer dans votre commune à partir de 2020 avec les premiers logements éligibles la même année.

La société ORANGE vous invite à communiquer à vos administrés leur plateforme de consultation concernant le déploiement de la fibre optique :

<https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique>.

Vous trouverez, ci-joint, la carte actualisée de déploiement de la fibre optique ainsi que le courrier que Monsieur Laurent VITOUX, Directeur Régional, nous a adressé le 20 novembre.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

DGS



Le Vice-Président,

Marc DERASSE

PJ : 2